

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Le fonds investit dans des titres cotés en Amérique du Nord, Europe, Australie, Amérique du Sud et Asie, qui font ou peuvent faire l'objet d'une opération d'achat, de fusion, de liquidation, de recapitalisation, de filialisation, d'offre publique d'échange ou de LBO. Le fonds investit majoritairement dans des transactions préalablement annoncées et prend des positions à la hausse ou à la baisse.

## COMMENTAIRE MENSUEL

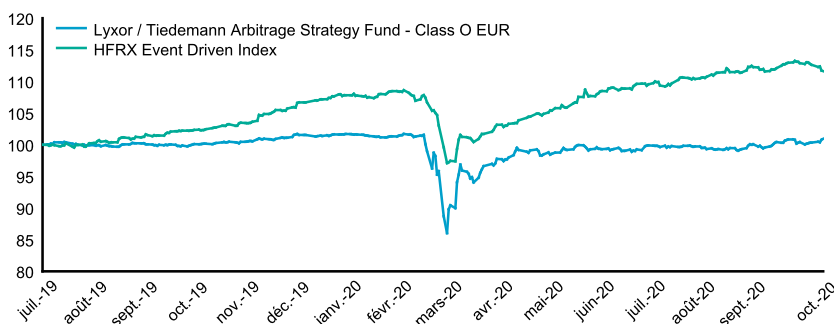
Octobre a été un mois intéressant pour le portefeuille, avec d'importantes variations dans un sens comme dans l'autre. La correction de septembre a dopé l'activité de fusions-acquisitions, ce qui a contribué à élargir le champ des possibilités d'investissement. Le volume de fusions-acquisitions devrait s'accroître maintenant que les cibles et les acquéreurs potentiels comprennent mieux l'impact du Covid-19 et qu'un consensus se dégage sur le timing approximatif d'un « retour à la normale ». Les nouvelles transactions annoncées sont venues essentiellement des secteurs de la technologie, de la santé et du pétrole et du gaz. Certains blocages importants ont été levés au niveau de deals hérités de la période pré-pandémie, très exposés au risque depuis le début de la crise. Nous avons noté une tendance à la dépréciation du côté des SPAC en termes nominaux, sous l'effet d'un repli du marché et de nombreuses introductions en bourse réalisées en octobre, lesquelles ont semble-t-il incité les investisseurs en SPAC à réorienter leurs capitaux. Le risque reste mal valorisé par endroits, ce qui nous permet de constituer des positions à un prix intéressant.

Les trois grands vainqueurs du mois sont Tiffany, CoreLogic et le CVR de Bristol-Myers. Nous avons entamé le mois avec une position de 3,70% sur Tiffany, qui se négociait à 116 USD le 1er octobre. Le 15 octobre, LVMH a publié ses résultats pour le troisième trimestre, faisant état d'une excellente performance pour ses différentes marques de luxe, ce qui suggère que l'argument d'une situation significativement défavorable (material adverse effect) avancé serait très difficile à justifier. En outre, le CFO de LVMH a laissé entendre lors de la conférence sur les résultats que la logique stratégique de l'accord avec Tiffany restait intacte. Nous avons renforcé notre position à mesure que nous devenions plus confiants dans la procédure judiciaire et que l'optionnalité d'un règlement moyennant une légère baisse du prix augmentait. Alors que de nombreuses informations faisaient état d'un règlement imminent, nous avons accru davantage la position. Le 29 octobre, Tiffany et LVMH ont annoncé un accord modifié prévoyant l'acquisition de Tiffany par LVMH pour 131,50 USD par action, une décote presque insignifiante. Nous conservons notre position et attendons une conclusion pour début janvier. CoreLogic a été la deuxième valeur phare du mois. Le 26 juin, CoreLogic a reçu une offre hostile de 65 USD de Senator & Cannae, qui a enclenché le processus de convocation d'une assemblée spéciale visant à remplacer la totalité des membres du conseil d'administration. La direction de CoreLogic a indiqué que l'offre sous-évaluait la société et qu'elle entendait poursuivre son examen stratégique. À l'approche de la réunion spéciale du 17 novembre, nous avons appris que d'autres parties s'étaient manifestées et avaient soumis des intérêts préliminaires supérieurs à 80 USD par action. Il est apparu par la suite que CoStar, une entreprise publique hautement stratégique, suivait l'opération de près et était désireuse de s'engager officiellement. Nous ne comprenons pas pourquoi la direction de CoreLogic se refuse à tout processus de vente, alors qu'ISS a recommandé la révocation de trois membres actuels du conseil d'administration, ce qui a exercé une pression supplémentaire sur l'entreprise. Le 6 novembre, nous avons écrit une lettre ouverte au conseil d'administration pour lui faire part de nos préoccupations et de notre souhait de voir s'ouvrir immédiatement un processus d'enchères équitables. Le CVR de Bristol-Myers a occupé la troisième marche du podium pour le mois. S'agissant du CVR, nous nous demandons si la FDA serait à même d'inspecter les installations de fabrication du Liso-Cel dans l'État de Washington et au Texas avant l'échéance PDUFA du 16 novembre. En octobre, nous avons reçu la confirmation que le site de Washington avait été inspecté, à la suite de quoi le prix de négociation du CVR est passé de 2,50 USD à 3,50 USD. Nous attendons une mise à jour officielle de Bristol-Myers lors de l'annonce des résultats du troisième trimestre prévue le 5 novembre.

Les trois grands perdants du mois ont été American Equity, Navistar et William Hill. Le 1er octobre, le WSJ a révélé que le 8 septembre, MassMutual & Athene avaient offert 36 USD par action pour l'acquisition d'American Equity (AEL), soit une prime de 54% par rapport au prix non affecté par la spéculation (unaffected price). Dès lors que l'entreprise affichait une corrélation sensible à l'évolution des taux d'intérêt et que sa part de marché ne cesse de se détériorer, nous ne voyions pas comment l'action aurait pu atteindre 36 USD dans les 4 à 5 prochaines années. Tous les analystes et actionnaires avec lesquels nous nous sommes entretenus ont convenu que l'offre de 36 USD représentait le meilleur résultat pour les actionnaires. Le 18 octobre, AEL a annoncé un partenariat avec Brookfield en vue de vendre 20% (participation de blocage) de la société pour 37 USD par action et a rejeté à l'unanimité l'offre de MassMutual. L'entreprise était à l'évidence complètement inflexible et n'a jamais vraiment considéré l'offre. En outre, dès lors que les actionnaires d'AEL sont essentiellement long-only et que l'entreprise est domiciliée dans l'Iowa (qui applique une réglementation plus stricte que d'autres États en matière de fusions et acquisitions), il serait difficile pour un acheteur ou un activiste d'imposer quoi que ce soit. La deuxième perte la plus importante sur le mois est imputable à Navistar. Nous étions convaincus que Traton finirait par offrir plus que les 43 USD par action proposés. Le 14 octobre, Traton a annoncé que son offre actuelle était sa « meilleure et dernière proposition » et qu'elle expirerait si elle n'était pas acceptée dans les 2 jours. Décision surprenante, dès lors que Navistar avait déjà rejeté l'offre de 36 USD. La nouvelle a fait chuter le titre à 36 USD et nous avons réduit notre position. Mais cette volatilité n'était autre que le résultat d'une manœuvre de négociation orchestrée à l'insu du marché. Le 16 octobre, Navistar et Traton annonçaient un nouvel accord à 44,50 USD par action. Le titre était remonté à 43,25 USD lorsque nous avons vendu le reste de notre position. Avec le recul, nous admettons que nous avons sous-estimé la nature de la négociation et le niveau d'implication d'autres grands investisseurs activistes du secteur. Enfin, le troisième grand perdant du mois est William Hill/Caesars. Dans le cadre du financement de l'opération, Caesars a procédé à une offre d'actions à laquelle nous avons participé. Malheureusement, Caesars a vu son cours baisser au cours du mois, ce qui a entraîné une perte pour le fonds. Suite à l'annonce d'un vaccin contre le Covid-19 par Pfizer en novembre, nous avons liquidé le reste de notre position sur Caesars à 67 USD.

L'activité s'est sensiblement accélérée en octobre, et le risque lié aux opérations héritées a progressivement diminué. Le portefeuille ne compte plus qu'une transaction pré-Covid faisant l'objet d'une procédure juridique : Taubman et Simon Property. Deux grands accords ont été annoncés dans le secteur technologique au cours du mois, AMD/Xilinx et Marvel/Inpho, dans la continuité de la tendance que nous observons depuis les cinq dernières années. Les transactions annoncées récemment ont souvent intégré des spreads attrayants en raison du risque perçu sur le marché, offrant de belles opportunités d'investissement. À noter également que les vents contraires soufflant sur le marché pétrolier l'ont contraint à la consolidation, une tendance qui pourrait également se manifester dans d'autres secteurs affectés par la pandémie. Nous nous estimons toujours bien positionnés pour tirer parti de l'environnement post-pandémie et notre volonté de renforcer le risque à des conditions avantageuses reste intacte.

## PERFORMANCE DEPUIS LE LANCEMENT



## CARACTERISTIQUES DU FONDS

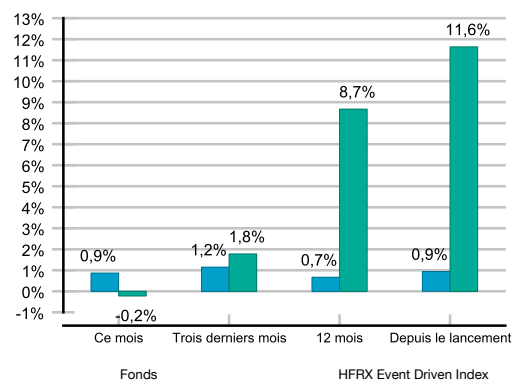
Structure Juridique	Sous-fonds de Lyxor Newcits IRL PLC
Date de Lancement du Fonds	21 février 2013
Date de Lancement de la Classe	19 juillet 2019
Devise de Référence	EUR
Devises disponibles dans les catégories	CHF, EUR, GBP, JPY, NOK, SGD, USD

Code ISIN	IE00BK8X5G16
Code Bloomberg	LYLASOE
Gestionnaire	Lyxor Asset Management S.A.S.
Sub-Investment Manager	TIG Advisors LLC
Administrateur	SS&C GlobeOp Financial Services
Liquidité (1)	Quotidienne
Date limite souscriptions/rachats	-
Jour de valorisation	Journalier

Actif Net du Fonds (M USD)	1 771
Frais de Gestion (2)	-
Commission de conseil en investissement de la classe (2)	1.00%
Commission de performance de la classe (2)	Up to 20%
Frais d'administration (3)	-

Exposition acheteuse	92,19%
Exposition vendeuse	28,20%
Exposition nette ( acheteuses - vendeuses )	63,99%
Exposition brute ( acheteuses + vendeuses )	120,39%

## ANALYSE DE PERFORMANCE



## NOTE IMPORTANTE

La VNI officielle est calculée quotidiennement, sous réserve des jours fériés et de certains événements extraordinaires. Performance calculée sur la base de la dernière VNI officielle du Fonds et du niveau de l'Indice le même jour. Le Fonds est conforme à la directive AIFM et a été approuvé par la Banque centrale d'Irlande le 21 Février, 2013. Nous vous prions, de vous référer au prospectus pour une divulgation complète des caractéristiques du fonds.  
 (1) La valeur liquidative est calculée tous les mardis, sous réserve de vacances et de certains événements extraordinaires. La performance est basée sur la dernière valeur liquidative officielle de l'OPC, et le niveau de l'indice à compter de la même journée.  
 (2) Dans des conditions normales de marché, Lyxor a l'intention d'offrir la liquidité mentionnée ci-dessus. Cependant, la liquidité n'est pas garantie dans certaines circonstances décrites dans le Prospectus.  
 (3) L'OPC est soumis à des frais administratifs pouvant atteindre 0,25% par an de l'actif du fonds.  
 (4) Pour toute information supplémentaire concernant les frais, merci de bien vouloir vous référer à la section des frais correspondante du prospectus du Fonds.

CONTACT LYXOR | +33 (0)142133131 | lyxor-crm@lyxor.com | www.lyxor.com

## PERFORMANCES MENSUELLES

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	YTD
2020	0,04%	-0,09%	-5,82%	3,96%	0,00%	0,15%	0,46%	-0,59%	0,88%	0,87%			-0,41%
2019							0,32%	-0,60%	0,20%	0,34%	0,68%	0,41%	1,36%*

\* Depuis le lancement : 19 juillet 2019

## INDICATEURS DE RISQUE

	Depuis le lancement	
	Fonds	Indice *
Volatilité	4,98%	3,95%
Ratio de Sharpe	0,05	0,33
Perte Maximale	-15,41%	-11,00%

\* HFRX Event Driven Index

VNI officielle calculée quotidiennement, sous réserve des jours fériés et de certains événements extraordinaires. Performance calculée sur la base de la dernière VNI officielle du Fonds et du niveau de l'Indice le même jour. Ces données sont basées sur des calculs de rendement hebdomadaires.

## NOTE IMPORTANTE

La VNI officielle est calculée quotidiennement, sous réserve des jours fériés et de certains événements extraordinaires. Performance calculée sur la base de la dernière VNI officielle du Fonds et du niveau de l'Indice le même jour.

Le Fonds est conforme à la directive AIFM et a été approuvé par la Banque centrale d'Irlande le 21 Février, 2013. Nous vous prions, de vous référer au prospectus pour une divulgation complète des caractéristiques du fonds.

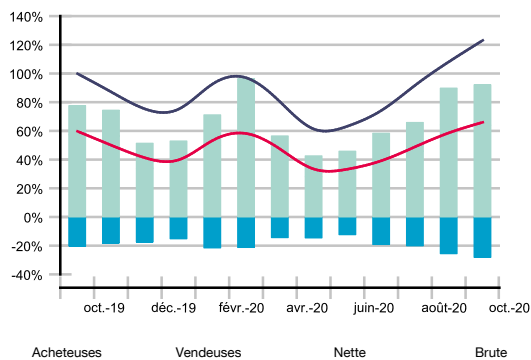
(1) la valeur liquidative est calculée tous les mardis, sous réserve de vacances et de certains événements extraordinaires. La performance est basée sur la dernière valeur liquidative officielle de l'OPC, et le niveau de l'indice à compter de la même journée. (2) Dans des conditions normales de marché, Lyxor a l'intention d'offrir la liquidité mentionnée ci-dessus. Cependant, la liquidité n'est pas garantie dans certaines circonstances décrites dans le Prospectus.

(3) L'OPC est soumis à des frais administratifs pouvant atteindre 0,25% par an de l'actif du fonds.

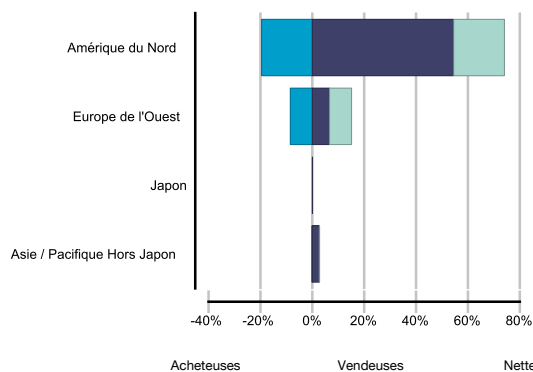
(4) Pour toute information supplémentaire concernant les frais, merci de bien vouloir vous référer à la section des frais correspondante du prospectus du Fonds.

CONTACT LYXOR | +33 (0)142133131 | lyxor-crm@lyxor.com | www.lyxor.com

EXPOSITION STRATÉGIQUE MENSUELLE POUR LES 12 DERNIERS MOIS

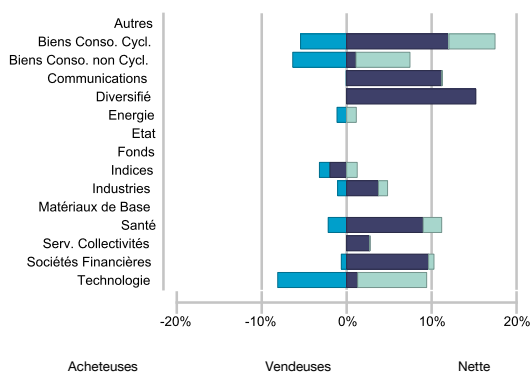


ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

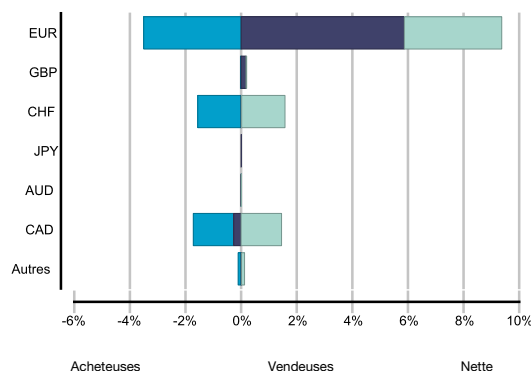


La classification géographique d'un titre dépend de la localisation de l'activité principale de l'émetteur. Les titres type Treasury sont classifiés en fonction du pays émetteur

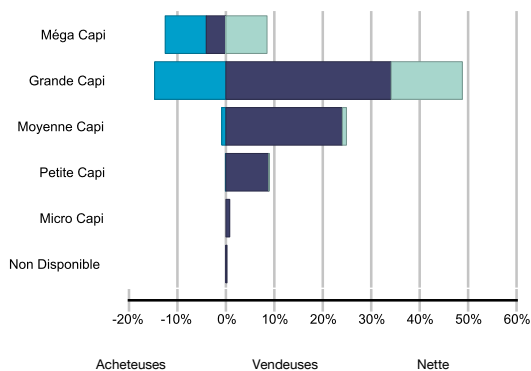
RÉPARTITION SECTORIELLE



EXPOSITION LONGUE ET COURTE AUX CHANGES DE LA STRATÉGIE, PAR DEVISE (FACE À L'USD)



RÉPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION



PRINCIPAUX RISQUES

**Risque de pertes en capital:** La valeur des parts ou actions peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer leur investissement initial. Les actifs détenus par l'OPC sont notamment soumis aux risques de marché, risques de crédit et aux risques opérationnels. A tout moment, la survenance d'un de ces risques est susceptible de générer une dépréciation significative et rapide de la valeur des parts ou actions de l'OPC, qui peut même devenir nulle.

**Risque de contrepartie:** L'OPC est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de tout établissement financier avec lequel il conclut un accord ou une transaction. Un tel événement pourrait entraîner une perte de valeur significative pour votre investissement.

**Risque de crédit:** L'OPC est exposé au risque de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'une entité (Etat, établissement financier ou entreprise) dont il est directement ou indirectement créancier. Cela pourrait induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

**Le risque opérationnel et le risque de conservation d'actifs:** En cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir des retards et/ou d'autres perturbations.

**Risque de liquidité:** Dans certaines circonstances, les instruments financiers détenus par l'OPC ou pour laquelle la valeur de l'OPC est liée pourraient souffrir d'un manque de liquidité temporaire. Cela pourrait conduire à une perte de valeur de l'OPC, et/ou suspendre temporairement la publication de sa valeur liquidative et/ou entraîner un refus de souscription et rachat.

**Risque d'utilisation des IDE:** L'OPC a recours à des instruments financiers à terme afin d'atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent présenter différents types de risques pouvant conduire à des ajustements ou à une résiliation anticipée. Cela pourrait entraîner une perte de valeur pour votre investissement.

**Risque de perte de Capital:** Le capital initial investi dans l'OPC n'est pas garanti. L'investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de son investissement initial.

**CE DOCUMENT EST A L'ATTENTION DES CLIENTS INSTITUTIONNELS.**

Les informations figurant dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont confidentielles et ne peuvent pas, même partiellement, être divulguées à un tiers sans l'autorisation préalable et expresse de Lyxor Asset Management ("Lyxor AM"). Les éléments de ce document relatifs aux données de marché sont notamment fournis sur la base de données constatées à un moment précis, susceptibles de faire l'objet de modifications en fonction des fluctuations du marché, sans notification préalable. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, n'est fournie quant à l'exhaustivité, l'exactitude et la fiabilité de ces informations même si leurs sources sont considérées comme fiables. Lyxor AM, Société Générale et leurs employés et mandataires sociaux ne seront en aucun cas responsables de quelque dommage que ce soit résultant de l'utilisation de ces informations. L'organisme de placement collectif cité dans ce document ("OPC") est conforme à la directive OPCVM (2009/65/CE) et a été approuvé par la Banque centrale d'Irlande. Nous vous invitons à vous référer au prospectus incluant son/ses "suppléments" (le "Prospectus") pour une description complète des caractéristiques de l'OPC. Le prospectus est disponible sur simple demande adressée à Lyxor AM (cf. coordonnées mentionnées ci-dessous) ou sur [www.lyxorfunds.com](http://www.lyxorfunds.com).

LYXOR ASSET MANAGEMENT est une société par actions simplifiée de droit français, agréée depuis le 10 juin 1998 par l'Autorité des marchés financiers en tant que société de gestion, sous le numéro GP 98-19, et dont le siège social est situé 17 Cours Valmy, Tours Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE, et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 418 862 215.

Notice d'information aux investisseurs suisses

Représentant suisse et Agent Payeur suisse: La succursale de la Société Générale de Paris, basée à Zurich, sis au Talacker 50, Boite postale 1928, 8021 Zurich, agira en tant que représentant (Mandataire) et Agent Payeur (Dépositaire) du Fonds pour la Suisse.

Le prospectus, les KIID, les statuts, ainsi que les rapports annuels et semi-annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du bureau de représentation.

Publications

En Suisse, les publications et les notifications sur l'OPC sont disponibles sur le site internet [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). La valeur liquidative par part de l'OPC sera publiée chaque jour d'évaluation sur le site internet [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

Lyxor Asset Management se réserve tout droit d'auteur (2020).